

RAPPORT N° 499 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 6 JUILLET 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 28 juin au 5 juillet 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, sept (7) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura et Rumonge.

Le rapport signale également le cas d'une (1) personne qui a été grièvement blessée par des Imbonerakure dans la province de Ruyigi.

1. Violation du droit à la vie

- Le dimanche 29 juin 2025, dans la matinée, aux environs de 6h30, le corps sans vie de Rémy Ntiruvahirya, âgé de 35 ans, a été retrouvé sur la plage du lac Tanganyika, au pied de la colline de Gitaza, dans la commune de Muhuta, province de Rumonge.

Selon des témoins, le corps présentait des signes évidents de violences.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête rigoureuse afin d'élucider les circonstances de ce crime, d'identifier les auteurs et de les traduire en justice, conformément à la loi.

- Le lundi 30 juin 2025, dans la journée, des Imbonerakure¹ dirigés par leur chef dénommé Elysée Ndayikengurukiye ont assassiné six personnes (trois hommes et trois femmes) sur la colline de Gasarara, zone de Nyabibondo, commune de

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie).

Nyabiraba, dans la province de Bujumbura. Il s'agit de Venicius, Emmanuel, Venancie, Annonciate, Stéphanie et Ndarwibagiye.

Selon des témoins oculaires, les Imbonerakure ont fait irruption dans les domiciles des victimes et les ont violemment extraites de force, les accusant de pratiques de sorcellerie. Ils les ont ensuite brutalement agressées à coups de bâtons (voir ci-dessous une photo d'une des victimes en train d'être lynchée), et certaines ont été brûlées vives. Ces actes atroces auraient été motivés par des rumeurs de sorcellerie propagées à la suite de plusieurs décès jugés « mystérieux », notamment ceux d'un enseignant et d'un enfant.

Les mêmes sources indiquent que les forces de l'ordre sont intervenues tardivement, après la dispersion des assaillants. Quinze (15) suspects, dont certains responsables administratifs locaux, ont néanmoins été appréhendés.



SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires d'identifier tous les auteurs de ces assassinats et de les traduire devant la justice afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

-Le dimanche 29 juin 2025, dans la journée, quatre *Imbonerakure* ont violemment battu et grièvement blessé un homme nommé Vénérand Mvuyekure, âgé de 67 ans, sur la colline de Musumba, zone de Muyebe, commune de Kinyinya, province de Ruyigi. Il est actuellement hospitalisé dans un état critique.

Selon des témoins oculaires, les agresseurs Célestin Hakizimana (adjoint du chef de la colline Musumba), Ezéchiel Ndayishimiye, ainsi que deux autres identifiés par leurs prénoms Anaclet et Charles ont accusé Vénérand Mvuyekure, militant du parti CNL² fidèle à Agathon Rwasa, d'avoir tenu des propos critiques à l'égard des élections législatives et communales du 5 juin 2025. Ils l'ont alors roué de coups, lui infligeant de graves blessures.

D'après les mêmes sources, après l'agression, les *Imbonerakure* ont conduit la victime au poste de police de Kinyinya. Cependant, un officier de police judiciaire (OPJ) a refusé de le placer en garde à vue en raison de son état de santé critique, et a ordonné son transfert immédiat à l'hôpital de Kinyinya. À ce jour, aucun des agresseurs n'a été arrêté ni poursuivi en justice.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités judiciaires de mettre fin à l'impunité dont jouissent les membres de la ligue des jeunes *Imbonerakure*, et appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale afin d'identifier, d'arrêter et de traduire en justice les auteurs de cette agression, conformément à la loi.

² Conseil National pour la Liberté

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.